

Réponse du Conseil administratif à la question écrite de M. Damien Sidler, du 13 septembre 2004, intitulée: «Pelouses rases et Ville plumée?»

TEXTE DE LA QUESTION

Année après année, les Fêtes de Genève se mesurent en démesure, et leurs impacts sur le quotidien des Genevois et notre environnement atteignent une ampleur considérable.

Durant cette quinzaine estivale, les services de la Ville sont sur le qui-vive (Voirie, Service des espaces verts et de l'environnement et autres). Certaines prestations de notre municipalité sont volontairement prises en charge par le Conseil administratif, d'autres doivent être facturées conformément aux contrats signés avec Genève Tourisme pour la mise à disposition et la remise en état du domaine public. Or il semblerait que Genève Tourisme n'honorerait pas ses factures et que les prestations de la Ville se transforment, de fait, en subventions déguisées.

Le Conseil administratif pourrait-il fournir au Conseil municipal un récapitulatif des prestations chiffrées, des factures et paiements concernant les éditions des cinq dernières années, ainsi qu'un état des lieux de la situation en 2004?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis plusieurs années, les services de l'administration municipale concernés par les Fêtes de Genève établissent un décompte détaillé des prestations relatives à cette manifestation. Les déprédations occasionnées dans le périmètre des fêtes sont chiffrées et font l'objet d'une facture envoyée à Genève Tourisme.

Voici un récapitulatif des prestations de la Ville de Genève concernant les éditions 1999 à 2004 des Fêtes de Genève ainsi que des montants facturés à Genève Tourisme (anciennement Office du tourisme) avec la date du paiement. Il en ressort que Genève Tourisme a toujours honoré ses factures. Les prestations de la Ville ne se transforment donc pas en subventions déguisées.

Edition 1999

Prestations globales de la Ville de Genève:
Coût global des déprédations:

Fr.
Pas de chiffres
35 506,00

Montant facturé par le SEVE à l'Office du tourisme
pour les déprédations: 14 123,00
Date du paiement: 07.04.2000

Edition 2000

Prestations globales de la Ville de Genève: Pas de chiffres
Coût global des déprédations: 93 738,50

Montant facturé par le SEVE à l'Office du tourisme
pour les déprédations: 60 981,60
Date du paiement: 16.02.2001

Edition 2001

Prestations de la Ville de Genève: 865 669,00
dont coût global des déprédations: 121 108,50

Montant facturé par le SEVE à l'Office du tourisme
pour les déprédations: 45 000,00
Date du paiement: 10.01.2002

Edition 2002

Prestations de la Ville de Genève: 1 035 430,55
dont coût global des déprédations: 115 123,75

Montant facturé par le SEVE à l'Office du tourisme
pour les déprédations: 40 440,00
Date du paiement: 13.12.2002

Edition 2003

Prestations de la Ville de Genève: 1 169 187,50
dont coût global des déprédations: 64 996,00

Montant facturé par le SEVE à l'Office du tourisme
pour les déprédations: 53 611,00
Date du paiement: 19.12.2003

Edition 2004

Prestations de la Ville de Genève: 725 798,70
dont coût global des déprédations: 102 085,70

Montant facturé par le SEVE à Genève Tourisme La facture n'a pas
pour les déprédations: encore été établie

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
André Hediger

Le 16 mars 2005.